

COMMUNIQUE DE PRESSE
Le 5 juillet 2016

**Plan pour le numérique à l'école :
la SIF et l'UPS s'engagent ensemble pour lever
les blocages de l'enseignement de l'informatique**

La SIF (Société informatique de France) et l'UPS (Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques) ont décidé de joindre leurs forces pour contribuer à lever les blocages qui s'opposent au déploiement harmonieux du plan pour le numérique à l'école voulu par le Président de la République. Ainsi l'UPS et la SIF décident d'engager une collaboration pour identifier les spécificités pédagogiques de l'enseignement de l'informatique.

L'UPS, qui représente les professeurs de toutes les disciplines scientifiques en classes préparatoires, et la SIF décident de s'associer pour la promotion des sciences dans l'enseignement secondaire en France. Cette cause commune devrait permettre de réunir toutes les disciplines scientifiques informatique, mathématiques et sciences physiques autour d'une ambition partagée pour le pays.

La SIF et l'UPS se sont réunies le mercredi 15 juin 2016 dans les locaux de l'Institut Henri Poincaré, à Paris. L'objet de cette réunion était de faire un premier bilan des actions passées et d'en identifier de nouvelles pour la reconnaissance de l'informatique comme discipline à part entière dans l'enseignement secondaire.

A l'issue de cet échange, il apparaît que les besoins de notre économie en acteurs convenablement formés en informatique sont reconnus par la puissance publique. Pour que cette reconnaissance débouche sur des actions concrètes et efficaces, deux points de blocage doivent être levés :

1. La confusion des termes.

La SIF et l'UPS alertent le ministère de l'Éducation Nationale sur les risques qu'il y aurait à ne considérer la discipline informatique que sous ses aspects applicatifs. Il faut sortir du flou et mieux définir les besoins de formation : informatique, numérique, digital ? La SIF, forte des quarante années d'existence de la discipline informatique dans l'enseignement supérieur, a toute légitimité à affirmer l'existence d'une science informatique. Seuls les développements scientifiques permettront les innovations techniques indispensables dans les domaines du médical, de l'ingénierie, du traitement des données massives etc...

2. L'absence d'un corps d'enseignants d'informatique.

Pour que l'élan donné en classes préparatoires puisse profiter à l'ensemble de l'Éducation nationale, l'UPS et la SIF appellent à la création d'un corps

d'enseignants en informatique formés pour intervenir en classes préparatoires, mais aussi dans tout l'enseignement secondaire. Les besoins sont importants. Les professeurs de classes préparatoires scientifiques ont défriché le terrain. Mais sur les 250 postes spécifiques que nécessiterait l'enseignement de l'informatique en classes préparatoires, seule une vingtaine de postes a été créée. Depuis la rentrée 2013, cet enseignement est effectué à grand renfort d'heures supplémentaires, et sans que le ministère ne prenne le relais des formations offertes par les grandes écoles depuis 2012. A terme, quand l'enseignement de l'informatique, introduit au collège à la rentrée 2016, se sera déployé au lycée, que les options ICN et ISN auront atteint leur rythme de croisière, ce n'est pas 250, mais des milliers de postes qu'il faudra pourvoir en enseignants correctement formés.

Contact presse Agence Noir sur Blanc :

Nadia Bahhar-Alves - Tél. : 01.41.43.72.86 - nalves@noirsurblanc.com

A propos de l'UPS

L'Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques (UPS, anciennement l'Union des Professeurs de Spéciales) est une association « loi de 1901 » créée en 1927. Elle regroupe actuellement 2700 de membres, soit la quasi-totalité (plus de 90%) des professeurs de chimie, mathématiques et physique des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (hormis les BCPST et les TB). L'UPS milite pour une CPGE scientifique qui correspond à : une formation fondamentale pluridisciplinaire (mathématiques, physique, chimie, informatique, sciences industrielles mais aussi lettres et langues vivantes) avec des contenus ambitieux, permettant de développer des compétences fondées sur le travail, la rigueur scientifique et la démonstration ; une préparation post-bac en deux ans, relevant du service public d'éducation, à l'ensemble des Grandes écoles via des concours anonymes basés sur des programmes nationaux ; un suivi personnalisé s'appuyant notamment sur des évaluations fréquentes, écrites, orales et pratiques ; une procédure de recrutement sélective et transparente des étudiants ; pour chacune des disciplines scientifiques, un enseignant unique par classe, assurant les cours et les travaux en groupes réduits ; des professeurs possédant un haut niveau de compétences (tous reçus au concours d'agrégation, souvent docteurs) dont la carrière est gérée de manière nationale (nominations, mutations, inspections). Plus d'informations : <http://prepas.org>. Suivez l'actualité de l'UPS : <http://www.facebook.com/PrepasUPS>; Twitter : [@Prepas_UPS](https://twitter.com/Prepas_UPS).